

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3187 Société : 79282

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENSMAÏL Hamid

Date de naissance : 1.7.1951

Adresse :

Tél. : 0661.444836 Total des frais engagés : 1821.50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/07/2021

Nom et prénom du malade : BEN RATHNANIA AHMED Age : 61

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : AT2 a HTA

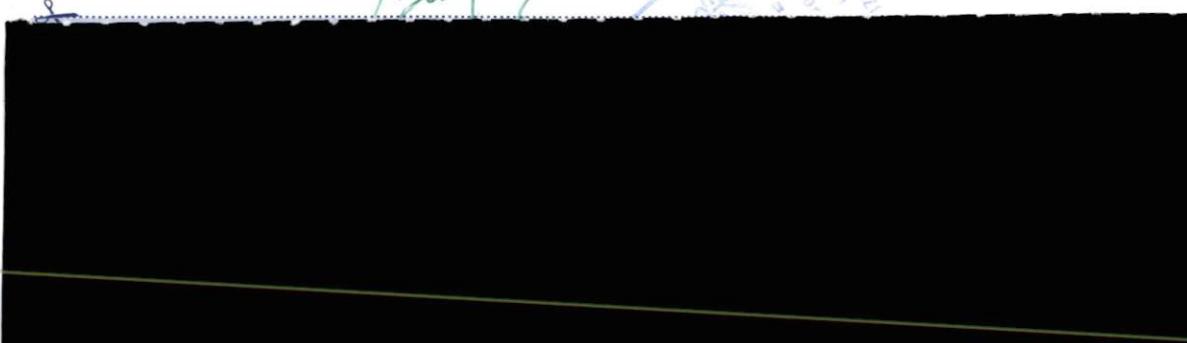
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 27/07/2021

Signature de l'adhérent(e) : Ben Smail



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<i>22/07/21</i>	<i>C</i>		<i>20,00</i>	<i>AM</i> <i>DR CACHET TAHRI</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE JAMAIS EN CAS DE Immobilier GARANTIE MÉDICAL Guy Hestan - Casablanca Tél: 0524 93 30 25</i>	<i>27/07/21</i>	<i>16 2150.</i>

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr TAHRI CHAFIC

35,00

Diplôme Universitaire Diabétologie - Bordeaux (France)
Diplôme Universitaire de Nutrition & Diététique Médicale
Diplôme Universitaire Gynécologie Médicale Suivie de Grossesse
Diplôme Universitaire Gériatrie du - Bordeaux (France)
Stérilité du couple - Bordeaux (France)
Echographie - ECG

الدكتور الطاهرى شفيق

دبلوم جامعي في أمراض داء السكري - بوردو (فرنسا)

دبلوم جامعي في التغذية و الحمية الطبية - بوردو (فرنسا)

دبلوم جامعي في أمراض النساء و الحمل

دبلوم جامعي في أمراض المسنين و الشيخوخة - بوردو (فرنسا)

(8)

35,00

Casablanca, le : 27/07/2021 في

35,00

جنة

168,20

1) Au patient 1f 1S

181 x 211

69,00.

2) Gyno S 1S 1S x 211

307,00

3) Gyn 1S 75
181 x 211 le 8m

16.

4) Drine 1S 181 x 211 (03 Ans)

199,00 x 9

5) A m 1S 181 x 311 103 Ans

PHARMACIE JAMAI
Ensemble Immobilier
AL FIRDAOUS
GH 18 Im A 80 N° 1 Oulfa
Hay Hassani - Casablanca
Tél: 0522 93 30 25

1621,50

ADo

30 comp

19,90

19,90

19,90

19,90

PHAR

Enseignement et Recherche
AL FIRDAOUS
GH 15 Im A 80 N° 1 Oulfa
Hay Hassani - Casablanca
Tél: 0522 93 30 25

PPV: 168,20 DH
LOT: 645758
PER: 05/22

LYRICA 75MG 56 gélules
P.P.V : 307DH00

GynoSoin
PVC 69,00 DH | UT. AV 04/2024

PPV: 126DH00
PER: 10/22
LOT: I2369

126,00
PPV 126DH00
PER 10/23
LOT J2956

126,00
PPV 126DH00
PER 01/23
LOT J266

126,00
PPV 126DH00
PER 12/23
LOT J3395

126,00
PPV 126DH00
PER 12/23
LOT J3395

الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء - الهاتف: 0522 93 34 27 - الفاكس: 0522 93 34 27 - المحمول: 0522 93 16
379, Bd. Oued Tensift 1^{er} étage - El Oulfa - Casablanca - Tél.: 0522 93 34 27 - Fax : 0522 93 34 18 -

Dr TAHRI

